

rapporté qu'une bagatelle. L'exportation du fromage a donné en somme des bénéfices assez satisfaisants ; 5 pour 100 peut être en moyenne ; mais pas plus. Nos bois ont rapporté durant certaines années plus qu'aucun des produits ci-dessus ; mais, il y a eu également des oscillations dans les prix du bois, et les profits nets n'ont, probablement, pas été plus de 5 pour 100 en moyenne pour cette période de temps. Je ne suis pas aussi bien renseigné sur les autres articles d'importation ; mais les bénéfices n'ont pas dû être considérables. On a perdu de l'argent sur le foin, de même que sur les fruits à certaines époques. Je ne connais rien du poisson et des minéraux, mais j'en arrive à la conclusion générale ; qu'il est faux de dire que les profits sur les exportations aient été élevés." Comme on le voit, l'autorité que nous venons de citer donne en moyenne un profit de 5 ou 6 pour 100, et est plutôt portée à prendre 5 pour 100 comme moyenne, ce qui laisserait un montant de \$195,795,000, dont il faudrait se rendre compte. On pourrait dire que nos emprunts depuis douze ans égalent cette somme, et qu'ils ont servi à payer la différence entre la valeur des importations et des exportations. Mais, nous avons vu que si nous ne tenons pas compte du dernier emprunt du gouvernement fédéral, lequel fut contracté après le 30 juin 1894, nous avons payé sous forme d'intérêt durant les 12 années en question \$9,000,000 de plus que nous n'avons emprunté comme capital. Nous pouvons croire que pour tous les emprunts contractés avant 1883, avec des personnes et des institutions étrangères au Canada, par des compagnies provinciales, municipales, de chemins de fer et de prêts, l'intérêt annuel payé égale le capital emprunté, tout comme dans le cas des emprunts fédéraux. Le total des emprunts durant les 12 dernières années n'égale pas celui de la balance dont il s'agit. Il a été fait de légers emprunts durant la période 1890-94 comprise dans les 12 années, de sorte que l'intérêt payé durant cette période ferait plus que contrebalancer les emprunts de la période de 1883-89, pour le paiement d'obligations commerciales plus récentes.

En sus de nos exportations dont la valeur (y compris les profits) se trouvent dans les banques étrangères sur lesquelles nos banques peuvent tirer pour le règlement de nos importations ; il y a premièrement, le profit net des vaisseaux canadiens qui font le commerce de transport entre des pays étrangers ; deuxièmement, le profit net provenant de l'excédent des dépenses des voyageurs venant au Canada, sur celles des canadiens voyageant à l'étranger ; troisièmement, les sommes considérables d'argent transmises au Canada par des Canadiens travaillant également à l'étranger. Nous pouvons citer comme exemple les Canadiens-français des Etats-Unis qui travaillent dans le Massachusetts, ou ailleurs, et qui envoient continuellement de l'argent à leurs vieux parents du Canada, ou qui reviennent à la maison après avoir fait leurs 'magots.' Il en est de même pour les provinces maritimes. Quatrièmement, il est possible que la plus grande partie de la lacune s'explique par le fait que le chiffre de nos exportations est beaucoup plus considérable que celui pour lequel on nous donne crédit dans le rapport du département des douanes. L'autorité citée plus haut est portée à penser que l'on peut se rendre compte de cette grande différence par l'omission en premier lieu de la mention dans les rapports de grandes quantités de marchandises expédiées au dehors, et par les variations considérables dans les déclarations faites de la valeur des importations et des exportations.